

**PAYS DU NEUBOURG  
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Envoyé en préfecture le 17/06/2025  
Reçu en préfecture le 17/06/2025  
Publié le 18/06/2025  
ID : 027-242700607-20250602-2025\_0168-DE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE du 02 juin 2025  
Extrait des délibérations n° 6**

Date de convocation : 27 mai 2025.

Les membres du bureau communautaire dûment convoqués, ayant délégation du conseil communautaire, se sont réunis le 02 juin 2025 à 19 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle polyvalente de DAUBEUF-LA-CAMPAGNE.

Secrétaire de séance : Alain DEBUS

Membres en exercice : 20

Présents : 18

Pouvoir(s) : 0

Présent(e)s :

Mesdames Laurance BUSSIÈRE - Claire CARRERE-GODEBOUT - Marie-Noëlle CHEVALIER - Laurence DUVAL - Françoise MAILLARD - Martine SAINT-LAURENT - Isabelle VAUQUELIN.

Messieurs Hugues BOURGAULT - Bertrand CARPENTIER - Arnaud CHEUX - Alain DEBUS - Benoît HENNART - Jean-Paul LEGENDRE - Joël LELARGE - Jean-Charles PARIS - Gérard PLESSIS - Laurent VALLEE - Roger WALLART.

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Madame Hélène LEROY

Monsieur Marc ROMET

**COMPETENCE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Objet : Manifestation agriculteurs en folie - Versement d'une subvention**

La manifestation des Agriculteurs en folie se déroulera les 21 et 22 juin prochains sur la zone du Ressault au Neubourg. Pour cette troisième édition, les organisateurs attendent environ 5 000 visiteurs autour d'animations grand public et d'un marché de producteurs locaux.

Les visiteurs pourront ainsi profiter de tours de poney et de tracteur, de promenades en calèche, découvrir du matériel agricole (ancien et moderne) et assister à des démonstrations de Moiss'batt cross, à des courses de tracteurs tondeuses et de tracteurs force.

L'association des jeunes agriculteurs de l'Eure sollicite la communauté de communes pour un soutien financier et logistique à l'organisation de cette manifestation.

En contrepartie, le logo de la communauté de communes sera présent sur les supports de communication de la manifestation. De plus, l'Office de tourisme bénéficiera d'un emplacement privilégié pour installer un stand sur le site de la manifestation.

Au regard de l'importance de l'agriculture dans l'identité et le dynamisme économique du pays du Neubourg et afin d'aider à sa valorisation, il est proposé au bureau communautaire d'attribuer une subvention de 5 000€ à l'association des jeunes agriculteurs de l'Eure dans le cadre de la manifestation « les agriculteurs en folie » qui se tiendra les 21 et 22 juin prochains.

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 8 juin 2020 relative aux délégations de pouvoir au bureau et notamment portant sur l'attribution de subvention dans la limite de 6 000 euros par demandeur et par an,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1611-4,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique en date du mardi 03 avril 2025

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le bureau communautaire, après avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- attribue, au titre de l'année 2025, une subvention à l'association des jeunes agriculteurs de l'Eure, située à la maison des agriculteurs – 2 espace de la Garenne – 27930 Guichainville (SIRET : 432 872 232 00025) à hauteur de 5 000 euros dans le cadre de la manifestation « les agriculteurs en folie »
- apporte un soutien logistique par le prêt de matériel.
- autorise le président à signer l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- inscrit les sommes au budget général 2025, article 65748.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.  
Pour extrait conforme.

Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Alain DEBUS

Le Président,  
Jean-Paul LEGENDRE

